



Le SICTAME-UNSA vous informe



Un autre syndicat pour BOSTIK !

La liberté syndicale est un droit constitutionnel fondamental :

Depuis 1946, il est inscrit dans le préambule de la Constitution française en ces termes : « *Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix* ».

Cette liberté est tellement fondamentale que **l'Etat encourage la syndicalisation** : les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant payé.

C'est que l'utilité des syndicats n'est plus à démontrer.

Les syndicats ont été et restent un formidable facteur de progrès social dont nous bénéficions tous, en France particulièrement. Contribuant à rendre l'entreprise plus humaine, ils ont considérablement participé à l'élévation du niveau de vie et à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité de chacun d'entre nous, ainsi qu'au développement de systèmes de protection sociale et de prévoyance. Ils sont un facteur de développement de la citoyenneté dans l'entreprise et contribuent au renforcement de la démocratie.

Et pourtant le syndicalisme est malade en France. Le taux de syndicalisation en France n'a cessé de baisser depuis 40 ans pour descendre à 8 % des salariés (et 5 % dans le privé) ; l'un des plus bas d'Europe !

Alors pourquoi une telle désaffection des salariés envers les syndicats ?

On le sait, les causes sont multiples. Parmi elles : une incapacité de certains syndicats à prendre en compte les attentes du personnel et à les défendre ; la propension de certains 'syndicalistes' à utiliser leur fonction à des fins carriéristes ou personnelles ; l'oubli des valeurs fondamentales du syndicalisme ; un financement des syndicats qui ne peut plus être assuré par les seules cotisations des adhérents et en conduit certains à une dépendance vis-à-vis du patron ou à des arrangements. Des règles de représentativité syndicale obsolètes, revues par la loi d'août 2008, mais qui ont longtemps favorisé l'activisme patronal et l'inaction syndicale.

Le syndicalisme est malade dans nos entreprises. Tout le monde le sait, aux différentes causes s'ajoutent un management des relations sociales et une vision des syndicats par la Direction pour le moins curieux, qui considère que les syndicats sont uniquement là pour avaliser ou cautionner ses décisions, que le syndicalisme doit être d'accompagnement et non de proposition ou d'opposition. Gare aux syndicalistes qui n'entrent pas dans le jeu, on leur mène la vie dure et au besoin on les fait 'débarquer' par leur fédération ou confédération. La Direction entretient avec son personnel et ses représentants des relations du type 'Parent-Enfant', alors qu'il s'agit d'établir des relations du type 'Adulte-Adulte'.

Pas étonnant que, dans ces conditions, le personnel se détourne de syndicats, dont certains apparaissent comme des rouages de la Direction et non plus comme leur authentique représentant.

La situation est-elle sans espoir ?

NON ! Certains syndicats, dont le SICTAME-UNSA, le démontrent.

Mais au fait, le SICTAME-UNSA, c'est quoi ?

Le SICTAME est né en 1977 du regroupement de 3 syndicats de l'Exploration-Production, lors de la création d'Elf Aquitaine. Son nom (*voir l'intitulé complet en tête de ce document*) indique clairement qu'il n'est pas catégoriel et a **vocation à représenter toutes les catégories de personnel**, y compris les ouvriers, qui sont des employés et des salariés comme les autres. Le SICTAME-UNSA défend l'ensemble du personnel sans opposer telle catégorie à telle autre. Il défend l'ensemble des salariés présents sur les sites, **y compris les sous-traitants**. Il défend aussi ceux qui en sont absents (malades, dispensés d'activité, retraités, etc.).

Pour plus de détails, contactez-nous ou rendez-vous sur internet : <http://www.sictame-unsa-total.org>

Le SICTAME-UNSA est un syndicat véritablement indépendant et non inféodé à qui que ce soit. Sa ligne politique et ses actions sont celles définies par ses adhérents dans le respect d'un fonctionnement syndical basé sur la transparence et la démocratie. Il s'est désaffilié de la CFE-CGC en 2002 pour rester libre et fidèle à ses idées. En 2004, il a rejoint l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes), force syndicale progressiste, qui lui permet de **conjuguer autonomie et union nationale**.

Le SICTAME-UNSA est le 1^{er} syndicat de la Branche Amont/Holding de Total. Dans l'UES Amont-Holding (Total SA + Elf EP) qui regroupe plus de 7 000 salariés, un salarié sur trois vote pour le SICTAME-UNSA. Présent en 2003 uniquement dans l'Amont, il est désormais présent dans les Branches Marketing & Services et Raffinage Chimie du Groupe, avec une audience qui va croissant. Représentatif au périmètre des 3 UES Amont/Holding, Marketing & Services, Raffinage et Pétrochimie, il participe à toutes les négociations importantes du Groupe. A présent, **il essaime hors de Total au gré des cessions d'entreprise qui se multiplient**.

En effet, **lorsqu'une filiale vient à être vendue, le SICTAME, s'il y est présent, accompagne et continue de défendre les salariés de l'entreprise**.

Il l'a fait chez TIGF : la section syndicale SICTAME-UNSA-TOTAL s'est transformée en syndicat d'entreprise SICTAME-UNSA-TIGF et y est le 2^{ème} syndicat de l'entreprise.

Le SICTAME participe en ce moment à la négociation de l'accord de sécurisation des engagements sociaux concernant le personnel de TOTALGAZ, dans la perspective de vente de cette filiale de Total.

Le 8 octobre 2014, se déroulera un CCE extraordinaire de Total (le SICTAME y a 5 élus sur 13), **au cours duquel sera présenté le projet de cession de BOSTIK, filiale de Total**; parallèlement au processus d'information/consultation qui se déroulera chez BOSTIK. Des synergies sont possibles et le SICTAME pourra relayer en central les observations, questions ou interrogations que vous pourriez avoir.

La « loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale » a mis fin à la présomption irréfragable de représentativité de la CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO et **permet la présentation de listes de candidats au 1^{er} tour des élections à tous les syndicats** « qui satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance, légalement constituées depuis au moins deux ans et dont le champ professionnel et géographique couvre l'entreprise ou l'établissement concernés ».

Le SICTAME-UNSA est dans ce cas. Certains d'entre vous nous ont rejoints et le SICTAME présentera des listes à vos suffrages lors des prochaines **élections des CE** (Comités d'Établissement) **et DP** (Délégués du Personnel). Le SICTAME a déjà démontré sa capacité à maîtriser le suivi économique de l'entreprise, à défendre et promouvoir le contrat social du personnel, et à gérer les œuvres sociales.

Si vous voulez bénéficier pleinement du dynamisme de la nouvelle section SICTAME-UNSA-BOSTIK et de ses compétences, basés sur l'échange et l'écoute de chacun, cela ne dépend que de vous.

Pour votre avenir et pour la défense de vos intérêts, le SICTAME est une alternative crédible et qui a fait ses preuves.

Ces futures élections seront pour vous l'occasion de dire quel syndicalisme et quels représentants vous voulez.

**Sans vous, nous ne pouvons pas grand-chose,
mais avec vous, le champ du possible s'élargit !**